

Maître Alison FROSTIN  
Maître Laurent DUROS  
Notaires associés

## Honoraires d'actes et autres prestations

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026

Prestation	Honoraires TTC	Observations
<b>IMMOBILIER</b>		
<b>Avant-contrat*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promesse unilatérale de vente ou d'achat</li> <li>- Promesse synallagmatique de vente (Compromis)</li> </ul>	240 €	Soit une provision de 450 € incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Honoraires : 200 €</li> <li>- TVA : 40 €</li> <li>- Droits d'enregistrement : 125 €</li> <li>- Avance sur frais : 75 €</li> </ul> <i>* Sauf complexité sur devis.</i>
<b>Avenant</b>	120 €	Soit une provision de 245 € incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Honoraires : 100 €</li> <li>- TVA : 20 €</li> <li>- Droits d'enregistrement : 125 €</li> </ul>
<b>GESTION DE PATRIMOINE</b>		
<b>Consultation verbale</b>	Offerte	En vue de la régularisation d'un acte à l'Étude
<b>Consultation écrite portant sur un point juridique précis</b>	240 €	
<b>Bilan patrimonial</b>	960 €	Entretien(s) avec remise des préconisations juridiques  <i>*Sauf complexité sur devis (exemple : transmission d'entreprise ou élément d'extranéité - présence à l'étranger -)</i>
<b>Mandat de protection future pour soi</b>	Sur devis	
<b>Déclaration d'impôt sur le revenu ou sur la fortune</b>	Sur devis	En accessoire d'un autre dossier

Prestation	Honoraires TTC	Observations										
<b>FAMILLE</b>												
Testament olographe*	180 €**	Soit un montant de 192,88 € incluant : - Honoraires : 150 € - TVA : 30 € - Inscription au FCDDV : 12,88 €  * Offert dans le cadre de la régularisation d'un acte à l'étude ** Sauf complexité sur devis										
Requête au juge	240 €											
Succession à l'Etude		Télécharger le tableau récapitulatif des prestations accessoires sur <a href="http://actelio.notaires.fr">actelio.notaires.fr</a>										
Accompagnement succession - traitée par une autre Etude -	Plancher : 960 € Plafond : 12.000 €	Tarif ci-après appliqué en fonction de l'actif brut de succession <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Tranches d'assiette</th> <th>Taux applicable TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">De 0 à 6 500 €</td> <td style="text-align: center;">0,774 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">De 6 500 € à 17 000 €</td> <td style="text-align: center;">0,4255 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">De 17 000 € à 60 000 €</td> <td style="text-align: center;">0,29 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Plus de 60 000 €</td> <td style="text-align: center;">0,213 %</td> </tr> </tbody> </table>	Tranches d'assiette	Taux applicable TTC	De 0 à 6 500 €	0,774 %	De 6 500 € à 17 000 €	0,4255 %	De 17 000 € à 60 000 €	0,29 %	Plus de 60 000 €	0,213 %
Tranches d'assiette	Taux applicable TTC											
De 0 à 6 500 €	0,774 %											
De 6 500 € à 17 000 €	0,4255 %											
De 17 000 € à 60 000 €	0,29 %											
Plus de 60 000 €	0,213 %											
<b>SOCIETE</b>												
Constitution d'une société civile avec apport en numéraire	960 €	Soit une provision de 1.400 € incluant : - Honoraires : 800 € - TVA : 160 € - Provision sur débours : 440 €										
Constitution d'une société commerciale avec apport en numéraire	1.440 €	Soit une provision de 2.100 € incluant : - Honoraires : 1.200 € - TVA : 240 € - Provision sur débours : 660 €										
Mise à jour de statuts réalisés à l'Etude	500 €	Hors débours										
Mise à jour de statuts non réalisés à l'Etude	960 €	Hors débours										
Convention de comptes courants d'associés	600 €	Hors débours										
Suivi juridique de société		<i>Prestation non proposée par l'Etude</i>										
Dissolution et Liquidation de la société		<i>Sur devis</i>										
Cession de parts sociales ou actions	1,2 % de l'actif immobilisé avec un minimum de 1.800 €											
<b>ENTREPRISE - COMMERCE</b>												
Bail commercial ou professionnel	1.200 €											
Renouvellement de bail	600 €											

Cession de fonds de commerce	1,2 % avec un minimum de 2.400 €	
Cession de droit au bail	1,2 % avec un minimum de 1.800 €	
<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		
Procuration sous seing privé	60 €* 60 €	Les deux premières procurations sont offertes dans le cadre d'un acte soumis à tarif réglementé, comme la vente d'une maison.  *Hors frais éventuel de signature électronique
Certification de signature	60 €	Sauf client de l'Etude.
<i>Prestations complémentaires à la demande du client (sur devis)</i>		